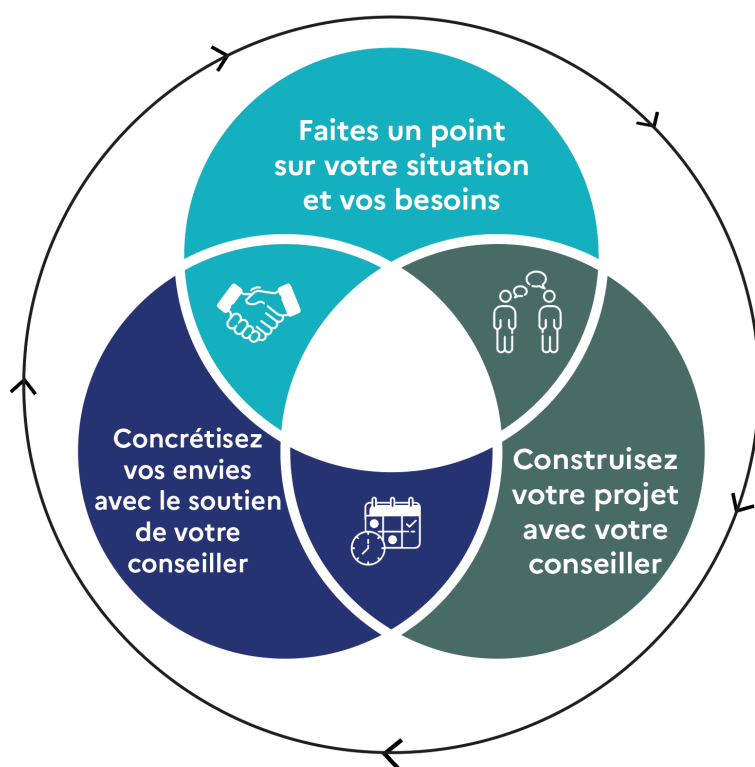


Ensemble, contruisons votre avenir professionnel

Le CEP est un service public gratuit, personnalisé, neutre,
confidentiel et de proximité

11 services accessibles à distance ou dans votre agence



Je fais le point sur ma situation



Je veux évoluer, gérer ma carrière



Je me forme



Je finance mon projet



Je valorise mes compétences



Je démissionne pour me reconvertir ou créer une entreprise



Je deviens entrepreneur



Je découvre les métiers



J'explore le marché de l'emploi



Je veux changer de métier



Je mets en oeuvre mon projet



Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.



Je fais le point sur ma situation

Je suis un peu perdu et j'ai besoin d'un avis extérieur
pour prendre du recul.



Avec mon conseiller :

- J'identifie mes points forts
- Je clarifie mes souhaits d'évolution
- Je décide ou non de poursuivre la démarche d'accompagnement

Le service de conseil en évolution professionnelle vous aide à organiser vos envies et déterminer vos objectifs. Si vous souhaitez être accompagné dans la mise en œuvre de votre projet, vous avez le choix sur les modalités d'accompagnement.



Le savez-vous ?

Votre conseiller peut vous accompagner durant toute la durée de votre projet d'évolution professionnelle. N'hésitez pas à en parler avec lui, et à fixer une date de rendez-vous à l'issue du premier entretien.



Cynthia, 32 ans

Cela faisait bientôt 10 ans que je travaillais en tant que technicienne qualité. Cela se passait plutôt bien, mais je me posais des questions sur mon avenir. Est-ce que je veux rester sur le même poste ? Quelles sont les possibilités d'évolution ?

Mon conseiller m'a aidée à faire le point sur mes envies, mes objectifs et les possibilités qui s'offrent à moi. Je vais commencer par me renseigner sur les métiers de l'industrie.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je veux évoluer, gérer ma carrière

J'ai identifié un souhait d'orientation, d'évolution, et j'ai besoin de confirmer mon projet, de réfléchir à sa réalisation. J'aimerais être aidé et appuyé dans mes démarches.



Avec mon conseiller :

- J'étudie la faisabilité de mon projet
- Je me prépare à changer ma vie professionnelle
- Je me renseigne sur les possibilités et les moyens à ma disposition

Le conseil en évolution professionnelle vous aide à vous repérer dans les ressources en lien avec votre situation et votre projet. Avec votre conseiller, vous identifiez les opportunités vous permettant de faire un choix éclairé. Le conseil en évolution professionnelle, acteur de confiance, m'aide à rencontrer des professionnels et partenaires locaux.



Le saviez-vous ?

Durant toute la période d'accompagnement, vous pouvez solliciter votre conseiller par email ou téléphone et faire des points réguliers sur l'avancée de votre projet.



Dominique, 56 ans

Je suis artisan fleuriste. J'avais envie de proposer à mes clients des services de home relooking. Ce n'était pas évident avec ma charge de travail de m'arrêter et de chercher les informations. Je ne savais même pas par où commencer.

Avec mon conseiller, nous avons fait une liste d'étapes à suivre pour avancer pas à pas dans mon projet. Je suis maintenant rassurée.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je me forme

Je souhaite me former. J'ai besoin d'être guidé pour choisir ma formation et ne pas me tromper. Je me questionne sur le contenu, la durée et le déroulement de la formation.



- Je m'informe sur l'offre de formation
- J'utilise les outils me permettant de trouver et comparer les formations sur mon territoire
- J'obtiens une aide, des conseils, un appui technique pour obtenir une proposition de formation personnalisée et adaptée

Le conseil en évolution professionnelle vous permet de cibler les différents types de prestations de formation pour développer vos compétences. En fonction de votre profil, avec le conseiller, vous préparez un parcours personnalisé et adapté à votre projet.



Le saviez-vous ?

Une fois vos compétences identifiées et la formation ciblée, votre conseiller pourra vous éclairer et vous accompagner sur les différents types de financement.



Franck , 42 ans

Je suis surveillant de nuit depuis 15 ans et passionné par la création de sites internet. Je veux me professionnaliser dans ce domaine. Avec mon conseiller en évolution professionnelle, j'ai été guidé pour repérer mes compétences, mieux cibler la formation et sélectionner un organisme sérieux.

Je réalise actuellement une formation de développeur web en ligne et j'ai proposé à mon employeur la création d'un nouveau site internet.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je finance mon projet

Je viens de définir mon projet, je suis maintenant à la recherche de moyen pour le financer.



Avec mon conseiller :

- Je recherche et j'identifie des possibilités de financement
- Je suis accompagné dans la rédaction de ma demande de financement en conformité avec les attentes du financeur

Le conseil en évolution professionnelle vous aide dans la recherche des dispositifs existants pour le financement de votre projet. Il vous aidera également à travailler la présentation de votre projet : motivations, perspectives, choix du métier, de la formation, démarches effectuées...



Le saviez-vous ?

Il existe en France plusieurs moyens de financer un projet (formation, création d'entreprise...). Votre conseiller vous apporte une information concrète et adaptée à votre situation.



Michel, 43 ans

J'exerce un métier très physique dans le domaine du recyclage. Mon entreprise va fermer dans un an et je souhaite me former à la soudure, car je vois qu'il y a beaucoup d'opportunités avec des salaires intéressants. J'ai lu beaucoup d'informations contradictoires sur les possibilités de financement. Ça me semblait compliqué de m'y retrouver.

Grâce à l'aide de mon conseiller, j'ai pu financer ma formation en mobilisant mes points pénibilité.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je valorise mes compétences

Je souhaiterais faire reconnaître les compétences acquises lors de mon expérience professionnelle et personnelle.



Avec mon conseiller :

- J'identifie mes expériences, mes connaissances, mes savoir-faire et mes savoir-être
- Je valorise et illustre mes compétences pour préparer un entretien (professionnel, d'embauche...)
- J'explore les compétences utiles pour mon évolution

Le conseil en évolution professionnelle vous apporte des outils pour l'identification de vos compétences. Grâce à votre expérience et en lien avec votre projet, votre conseiller peut vous aider à obtenir un diplôme reconnaissant vos compétences et prouvant votre valeur professionnelle.



Le saviez-vous ?

Bien connaître et savoir mettre en avant ses compétences peut s'avérer utile dans différentes situations : négocier une évolution, suivre une formation, accéder à un emploi... et booster sa confiance. Votre conseiller vous proposera des outils adaptés à votre situation.



Philippe, 45 ans

J'ai sollicité le conseil en évolution professionnelle car je voulais faire une formation en carrosserie pour me mettre à mon propre compte. Sur mon poste actuel, j'ai déjà fait de la réparation de carrosseries endommagées, mais je ne savais pas que je pouvais valider ces compétences.

Le conseiller m'a fait découvrir la validation des acquis de l'expérience et m'a accompagné jusqu'à l'obtention du bac pro réparation de carrosseries sans passer par une formation.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je démissionne pour me reconvertir ou créer une entreprise

Actuellement en poste, je veux changer de métier ou créer mon entreprise. Pour réaliser mon projet, j'ai entendu parler du dispositif démissionnaire mais peut-être existe-t-il d'autres solutions ?



Avec mon conseiller :

- Je m'informe sur le dispositif démissionnaire et les conditions d'accès
- Je suis accompagné dans l'élaboration de mon projet et je suis soutenu dans mes démarches
- Je suis appuyé dans la constitution et la formalisation de ma demande

Grâce au conseil en évolution professionnelle, vous bénéficiez d'un appui pour mobiliser de façon sécurisée ce dispositif. Votre conseiller vous aidera à concrétiser votre projet de création/reprise d'entreprise ou de formation. Il met à disposition des services complémentaires pour la bonne conduite de ce dernier.



Le saviez-vous ?

Avant de démissionner, d'autres moyens peuvent s'envisager pour réaliser votre projet. Vous trouverez avec votre conseiller, la solution la plus adaptée avant de franchir cette étape.



Hélène, 44 ans

J'ai récemment eu l'opportunité de reprendre une exploitation agricole à proximité de mon domicile. J'ai grandi dans ce milieu que je connais bien et qui m'attire depuis mon enfance. Pour me lancer, j'avais besoin de quitter mon entreprise pour me lancer et d'obtenir le Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole.

Avec mon conseiller, j'ai pu mesurer les risques et enjeux de ce choix. J'ai ainsi mobilisé le dispositif démissionnaire en toute confiance et j'ai pu faire la formation avec le financement de ma région.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je deviens entrepreneur

Je voudrais créer ou reprendre une entreprise mais je ne sais pas si je dispose des qualités nécessaires, ni par où commencer. J'ai besoin de conseils.



Avec mon conseiller :

- Je fais le point sur mon potentiel, mes motivations et mes compétences pour me mettre à mon compte
- Je dispose des informations et les aides utiles à la création/reprise d'activité
- Je construis mon projet en respectant les différentes étapes pour aboutir à ma création/reprise d'entreprise

Le conseil en évolution professionnelle vous aide à évaluer les risques et repérer les alternatives pour sécuriser votre projet. Il vous permet de mobiliser les acteurs et les moyens en lien avec la création et la reprise d'entreprise.



Le saviez-vous ?

Si votre projet concerne la création ou reprise d'entreprise, vous pouvez être accompagné dans la mobilisation du dispositif démissionnaire et la mise en œuvre de votre projet. Parlez-en à votre conseiller et fixez une nouvelle date de rencontre.



Pauline, 29 ans

Educatrice spécialisée depuis 4 ans, j'ai cette idée de me mettre à mon compte depuis longtemps mais je n'arrivais pas à me lancer. J'ai l'occasion de créer une activité de traiteur en m'associant avec mon mari cuisinier. Avec mon conseiller en évolution professionnelle, je me suis renseignée sur la réalité du métier de traiteur en tant que chef d'entreprise.

J'ai été mise en relation avec un expert de l'accompagnement à la création pour m'assurer de la faisabilité de mon projet. Maintenant rassurée, j'ai franchi le cap !



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je découvre les métiers

Je souhaite m'orienter vers un nouveau métier mais je ne dispose pas de suffisamment d'informations et je crains de me tromper de voie. Je souhaite lever mes doutes avant de m'engager dans un changement.



Avec mon conseiller :

- Je repère les outils pour m'informer sur les métiers
- Je m'informe sur les différents métiers et j'élargis mes possibilités
- Je découvre d'autres environnements professionnels, les métiers susceptibles de m'intéresser et leurs conditions d'exercice

Le conseiller en évolution professionnelle vous met à disposition des outils et ressources pour élargir vos horizons. Il vous aide à réfléchir sur vos intérêts professionnels, vos qualités et compétences pour guider votre exploration des métiers.



Le saviez-vous ?

Une fois le domaine d'activité qui vous intéresse identifié, votre conseiller peut continuer à vous accompagner dans la poursuite de votre projet d'évolution professionnelle : reconversion, création d'entreprise, formation, évolution etc.



Charlotte, 34 ans

Technicienne dans le BTP depuis 10 ans, je ne me sentais plus épanouie dans mon emploi. J'ai vu un reportage sur les métiers du numérique qui m'a particulièrement intéressée, mais j'hésitais encore.

Mon conseiller en évolution professionnelle m'a proposé un outil digital qui m'a permis de découvrir le domaine de la data et je me prépare à faire une formation de data analyst.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



J'explore le marché de l'emploi

Je veux me renseigner sur les secteurs qui recrutent et le marché du travail. Je ne sais pas où trouver les informations propres à ma région.



Avec mon conseiller :

- Je découvre et j'analyse les particularités de mon territoire, les opportunités d'emploi
- J'accède aux outils me permettant d'identifier les métiers porteurs et explorer le marché caché

Le conseil en évolution professionnelle est un service de proximité, ancré dans son territoire. Votre conseiller vous accompagne dans l'appropriation des outils pour trouver les informations actualisées, individualisées et adaptées à votre besoin.



Le saviez-vous ?

Une fois le secteur défini, votre conseiller vous aidera à identifier les compétences recherchées et savoir comment les acquérir ou les développer.



Vincent, 29 ans

Opérateur de production en intérim, je ne me sentais plus épanoui dans mon métier. J'avais envie de changer mais j'avais peur de me retrouver sans emploi.

L'accompagnement avec mon conseiller m'a permis de me rassurer et d'identifier un métier très recherché. Je suis aujourd'hui aide-soignant !



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je veux changer de métier

Je souhaite me reconverter, trouver un métier qui me correspond et qui offre des perspectives d'emploi.



Avec mon conseiller :

- Je fais le point sur mes envies, mes points forts, mes compétences...
- Je me renseigne sur les métiers et les opportunités sur le marché de l'emploi
- J'identifie des projets alternatifs et viables pour me sécuriser

Votre conseiller vous accompagne dans votre cheminement en fonction de l'avancement de votre projet professionnel. Avec lui, vous pourrez planifier des points réguliers pour vérifier où vous en êtes. Vous pourrez échanger sur les éventuels freins et contraintes rencontrés et il vous aidera à concrétiser et vérifier la faisabilité de votre souhait de changement.



Le saviez-vous ?

Pour vous aider à mieux connaître votre futur métier et à lever d'éventuels doutes, vous pouvez effectuer une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) au sein d'une entreprise.



Xavier, 39 ans

J'ai choisi mon bac en comptabilité un peu par hasard et il m'a amené vers un emploi dans un service commercial. Aujourd'hui je m'interroge sur le sens de mon travail et depuis quelques années j'ai l'idée de me reconverter. Vers quel métier exactement et comment ?

Avec mon conseiller, j'ai identifié le métier de chauffeur routier et après une période d'immersion dans une entreprise de transport, cela m'a conforté dans mon choix. J'ai changé de voie.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**



Je mets en œuvre mon projet

J'ai identifié mon projet, mais j'ai besoin d'être appuyé pour le mener à bien. Sans aide, je ne pense pas être en mesure de me lancer.



Avec mon conseiller :

- Je suis accompagné dans la mise en œuvre de mon projet et tout au long de mon parcours
- Je suis aidé dans ma recherche d'emploi, de formation ou encore de projet de mobilité professionnelle (interne ou externe)

Le conseil en évolution professionnelle vous soutient dans vos démarches notamment lorsque vous rencontrez des obstacles ou difficultés pour mener à bien votre projet. Ensemble, vous cherchez des solutions et ajustez votre plan d'action.



Le saviez-vous ?

Le conseil en évolution professionnelle vous aidera à être plus efficace dans votre recherche d'emploi, en identifiant les attentes des recruteurs, en optimisant votre CV, en développant votre réseau personnel et professionnel en lien avec votre projet.



Jean-Pierre, 49 ans

Suite à mon échec au concours d'infirmier, j'étais à deux doigts d'abandonner mon projet professionnel.

Grâce au conseil en évolution professionnelle, j'ai trouvé un soutien, retrouvé ma motivation, ce qui m'a permis de le repasser et cette fois, de le réussir.



**Rapprochez-vous de votre conseiller
si vous êtes déjà accompagné.**



**www.mon-cep.org/occitanie
09 72 01 02 03**